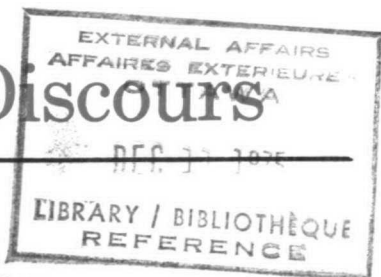




Déclarations et Discours

N° 75/33



VISITE À ÉDIMBOURG DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. J.A. MacEACHEN

Textes de trois brèves allocutions prononcées par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, à Édimbourg, Écosse, le 21 octobre 1975.

- a) *Allocution prononcée lors d'un déjeuner en l'honneur des membres du Conseil d'administration de la Fondation pour l'essor des études canadiennes au Royaume-Uni:*

Permettez-moi de souligner d'abord quel plaisir ce fut pour moi d'assister ce matin à la réunion du Conseil d'administration de la Fondation pour l'essor des études canadiennes au Royaume-Uni. J'ai été impressionné par les progrès accomplis depuis votre première réunion, en décembre dernier, comme d'ailleurs par l'effort que tous avaient consenti auparavant. Je m'empresse donc de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de lancement de cette Fondation. En quelques mois, une institution bien organisée et confortablement dotée s'est constituée; et nous Canadiens avons toutes les raisons d'en attendre un apport important et soutenu au renforcement des relations entre notre pays et le Royaume-Uni.

En une conjoncture où personne n'a l'humeur ni les moyens de lancer l'argent par les fenêtres -- si tant est qu'il soit jamais recommandable de le faire -- l'objectif que vous aviez fixé pour la campagne de financement a été largement dépassé. Au lieu des 180,000 livres sterling que vous souhaitiez, m'a-t-on informé, le montant souscrit atteignait vendredi dernier 222,394 livres et 94 pence. Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, le Gouvernement canadien a accepté de verser 60,000 livres, à la condition que les hommes d'affaires canadiens dont l'activité s'étend au Royaume-Uni puissent être persuadés de contribuer un montant équivalent et que les hommes d'affaires britanniques oeuvrant au Canada fassent de même. Il est fort encourageant que les entreprises privées aient contribué bien plus que l'objectif qui leur a été assigné: on ne saurait trouver témoignage plus convaincant de la vigueur des relations économiques entre nos deux pays.

Au nom du Gouvernement du Canada, je profite donc de cette occasion pour remercier publiquement tous les hommes d'affaires britanniques et canadiens qui ont choisi de manifester d'une façon aussi concrète leur attachement aux liens privilégiés entre le Canada et le Royaume-Uni. Les résultats de la campagne de financement sont tels

qu'il m'est difficile d'imaginer investissement culturel plus rentable que celui fait par le Gouvernement canadien en souscrivant à la Fondation.

Peut-être le sang écossais qui coule dans mes veines s'est-il dilué au fil des hivers canadiens; mais il m'en reste suffisamment pour pressentir qu'une réussite de cette envergure n'est pas le fruit du hasard. J'ai soupçonné qu'il avait fallu tordre des bras; et on m'a informé que lord Amory, qui se trouve parmi nous, est la personne qui en a tordu le plus. Je le remercie, à titre personnel, d'avoir fait profiter la Fondation de son extrême familiarité avec les "eschequiers" -- qu'ils soient publics ou privés*. Il me plaît de croire que c'est à Ottawa, où il a été pendant plusieurs années le haut commissaire de Sa Majesté, que l'idée de renforcer les relations inter-universitaires entre nos deux pays a pris naissance dans l'esprit de Lord Amory.

Je me dois de signaler également en cette occasion le rôle qu'a joué M. Jake Warren, ancien haut commissaire à Londres et maintenant ambassadeur du Canada aux États-Unis, lors du lancement de cette Fondation. Si j'en crois mes informateurs, c'est M. Warren qui a pris l'initiative de tordre le bras des préposés au tordage (ces remarques vont finir par devenir tordantes!) et d'obtenir qu'ils sollicitent des fonds par tous les moyens à leur disposition... Mais il est fort probable que le zèle manifesté par M. Warren en cette affaire lui ait été inspiré par des propos depuis longtemps oubliés, échangés lors d'une de ces brillantes réceptions que lord Amory avait l'habitude de donner dans les salons de Earncliffe, aujourd'hui la résidence du haut commissaire britannique à Ottawa, naguère celle du plus célèbre de tous les immigrants écossais de Glasgow, soit sir John A. Macdonald, le "premier" des premiers ministres du Canada.

J'ai siégé pendant de longues années au Conseil des ministres avec mon collègue Paul Martin; je sais donc avec quelle facilité on peut lui mettre une bonne idée dans la tête. Aussi n'ai-je pas été étonné que, dès sa nomination à Londres, il ait assumé avec la vigueur qui le caractérise la charge de président du Conseil d'administra-

* Eschequier: mot du XII^e siècle désignant le trésor royal, à cause du tapis à carreau de la table où les ducs de Normandie faisaient leurs comptes. Le Chancelier de l'Échiquier est le ministre des Finances du Royaume-Uni; et Lord Amory est un ancien Chancelier de l'Échiquier.

tion et directeur général de cette Fondation. Je me dois de remercier, en outre, tous les autres membres du Conseil, qui n'ont pas ménagé leur appui à la Fondation et à ses activités. Enfin, la plupart d'entre vous savent déjà que deux agents du haut-commissariat ont joué un rôle de premier plan dans la réalisation de ce projet, soit M. John Sharpe, qui a été chargé de la campagne de financement, et M. Don Peacock, qui, le premier, a proposé l'établissement d'une chaire d'études canadiennes au Royaume-Uni.

J'aurai l'occasion, dans quelques heures, d'exprimer ma reconnaissance à sir Hugh Robson, le vice-chancelier et principal de l'Université d'Édimbourg, à son prédécesseur le professeur Swann, au vice-principal Saul, aux professeurs Watson, Wigley, Wolfe et à tous leurs collègues. L'Université d'Édimbourg a accueilli chaleureusement notre proposition et a facilité autant que nous pouvions le souhaiter l'établissement de la nouvelle chaire et du nouveau centre d'études canadiennes. N'eût été de cet accueil et de cet appui, il nous aurait été impossible de mettre ce projet à exécution.

Je remercie encore une fois, au nom du Gouvernement du Canada, tous ceux qui se sont dévoués pour établir et animer cette Fondation; et c'est en réitérant avec quel plaisir je me trouve à Édimbourg que je vous invite à lever vos verres au succès de cette entreprise.

b) *Allocution prononcée à l'inauguration d'une exposition sur la présence écossaise au Canada à la bibliothèque de l'Université d'Édimbourg:*

Cette exposition évoque plus éloquemment que je ne pourrais le faire l'apport du peuple écossais à la construction du pays canadien, tel qu'il se découvre lui-même aujourd'hui; elle témoigne aussi de l'influence exercée depuis les tout débuts par l'Université d'Édimbourg sur le développement du Canada.

Amertume et joie: comme dans l'histoire de toutes les collectivités, ces émotions ont alternativement marqué les tribulations des Écossais au Canada. Cette saveur douce-amère se dégage nettement des lettres de Topham, qui font partie de cette exposition. L'ancien système des clans, écrivait-il, donnait au *highlander* l'impression que son pays natal n'était -- et je cite -- "qu'une terre de désolation qu'il ne pourrait jamais quitter que pour trouver mieux". On retrouve la même amertume dans cet autre passage, où Topham soutient que les Écossais -- ceux des Hautes comme des Basses Terres -- étaient devenus -- et je cite encore -- "d'éternels vagabonds".

Mais c'est justement par ce biais que l'amertume a commencé à s'adoucir -- tout au moins pour le Canada: car la saignée qu'a été pour ce pays la longue migration écossaise vers le Canada a été, pour nous, une transfusion de sang neuf dont les bienfaits sont si nombreux que je ne saurais les signaler tous cet après-midi.

Je glane, au hasard de cette exposition, quelques exemples pour illustrer mon propos.

Sir John A. Macdonald, né à Glasgow, est sans contredit le plus célèbre des Pères de la Confédération canadienne et le premier à qui ait échu la charge de premier ministre de la jeune nation engendrée par ceux-ci. Bien que mes allégeances partisans ne coïncident pas avec ce que furent les siennes, je lui rends sans réserve l'hommage dû à celui qui a si bien lancé le destin du Canada pendant les années qui suivirent sa constitution, en 1867.

Le deuxième de nos premiers ministres, Alexander Mackenzie, né près de Dunkeld dans le Perthshire, était évidemment écossais, lui aussi. Mes convictions politiques se rapprochent davantage des siennes; toutefois, il n'a pas encore atteint la renommée dont jouit sir John A. Macdonald, bien qu'il l'ait battu aux élections. Un des innombrables diplômés en droit de cette université a joué un rôle prépondérant dans l'histoire canadienne: comme cette exposition nous le rappelle l'honorable Thomas Douglas, cinquième comte de Selkirk, étudia le droit à l'Université d'Édimbourg de 1786 à 1790, avant d'aller fonder des colonies dans l'île du Prince-Édouard, à Baldoon près du lac St. Clair, et surtout dans la vallée de la rivière Rouge, là où s'élève aujourd'hui la ville de Winnipeg.

Les objets et documents qui nous entourent attestent que bien d'autres Écossais ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire contemporaine du Canada:

- sir Alexander Mackenzie, ce grand explorateur, le premier Européen blanc à traverser l'Amérique du Nord d'un océan à l'autre et Simon Fraser, cet autre grand explorateur de descendance écossaise;
- le politique William Lyon Mackenzie, à l'esprit contestataire et réformateur, dont le petit-fils, William Lyon Mackenzie King, allait plus tard devenir premier ministre du Canada et occuper cette charge plus longtemps que tout autre, jusqu'ici;
- sir Alexander Tilloch Galt, un autre des Pères de la Confédération canadienne; et non le moindre des personnages illustrés par cette exposition, George Brown, fils d'un marchand d'Édim-

bourg et autre grand bâtisseur du pays canadien.

Je signale enfin que le révérend Thomas Liddell, avec ses diplômes de Glasgow et d'Édimbourg en poche, a traversé l'Atlantique pour s'installer à Kingston, en Ontario, et participer à la fondation de l'Université Queen's, l'une des plus prestigieuses de notre pays; cette exposition démontre que les Écossais ont puissamment contribué à l'essor de l'enseignement supérieur, entre autres secteurs de la société canadienne.

Je ne saurais conclure autrement qu'en vous disant quel plaisir j'ai éprouvé à me trouver à Édimbourg aujourd'hui pour inaugurer cette exposition. Je vous invite à y venir et à y revenir -- à la fois pour vous amuser et pour découvrir combien durable a été l'apport de cette nation d'"éternels vagabonds" à la civilisation canadienne, depuis qu'elle a essaimé d'Écosse jusqu'aux rives de notre pays.

c) Allocution prononcée à l'inauguration d'une exposition canadienne sur le droit de la mer à l'Université d'Édimbourg:

C'est sur la côte nord du Cap Breton que Sebastiano Caboto atterrit pour la première fois en 1497; et mes commettants ne m'auraient jamais pardonné si, d'aventure, j'avais omis d'évoquer cet événement, dont la société historique du Cap Breton atteste l'authenticité, à l'inauguration d'une exposition canadienne sur le droit de la mer au coeur même d'Édimbourg.

Selon les chroniqueurs, c'est bel et bien Caboto -- ou Cabot comme les Anglais l'appelèrent ensuite -- qui, le premier, foula du pied la terre canadienne; mais à la fin du XVe siècle, plus encore au début du XVIe, les navigateurs étrangers pullulaient dans les échantures de nos côtes: il s'en trouvait alors, dans ces parages, presque autant que de flottilles de pêche aujourd'hui, au grand dam des pêcheurs canadiens!

Des archéologues ont certes trouvé des traces de débarquements scandinaves et armoricains sur les rives orientales de l'Amérique du Nord; et personne ne m'empêchera jamais de croire que de preux Écossais, appareillant de Lewis ou Skye ou Mull, aient entrepris eux aussi la périlleuse traversée de l'Atlantique -- et régulièrement! Néanmoins les chroniqueurs énumèrent, après le premier voyage de l'Italien, ceux du Portugais Cortereal en 1500, de l'Anglais Warde en 1502, de l'Écossais Elliott en 1503 (quelque ancêtre peut-être du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau!) et du Français Denys en 1506.

Ce qui attirait ces grands navigateurs vers les étendues brumeuses, glaciales et alors inconnues du nord-ouest de l'Atlantique, c'était les trésors du Nouveau Monde; et de tous ces trésors, un seul, à l'époque, avait été découvert: le poisson. C'est, après tout, Giovanni, le père de Cabot, qui le premier baptisa l'île de Terre-Neuve; et le nom qu'il lui donna, ce ne fut pas "Terra Nova" mais plutôt "Terra de Bacalão", le pays de la morue!

Avec le recul des siècles, cette grande aventure internationale nous apparaît en quelque sorte comme une préfiguration du Canada d'aujourd'hui, de ce que nous appelons la mosaïque canadienne, d'un peuple venu d'un peu partout, rassemblé au sein du même cadre politique par le défi de construire une nouvelle société, mais décidé à préserver ses nombreuses filiations ethniques et culturelles. Voyez Cabot: navigateur de Venise, à la solde d'un roi d'Angleterre, foulant du pied une île d'abord colonisée par des Français, peuplée plus tard par des Écossais. Les mêmes nations -- et d'autres encore -- qui ont engendré les grands navigateurs ont ensuite fourni au Canada ce qui demeure aujourd'hui la plus rare de ses ressources: sa population.

Ai-je besoin d'en dire davantage pour démontrer l'ancienneté de l'orientation maritime du Canada, laquelle a conduit notre gouvernement à jouer un rôle de premier plan dans les tentatives entreprises ces dernières années, sous l'égide des Nations Unies, pour réformer, refondre et moderniser le droit de la mer? Dois-je en dire plus pour expliquer pourquoi un ministre canadien des Affaires extérieures originaire de Nouvelle-Écosse, a suivi du plus près les sessions de Caracas et de Genève et suivra d'aussi près la troisième, qui doit avoir lieu à New York en mars prochain?

Mais les intérêts du Canada en ce qui a trait au droit de la mer sont fondés sur bien plus que son passé. L'exposition qui est devant nous montre que les côtes canadiennes s'étendent sur quelque 150,000 milles -- 24 fois, environ, la longueur de celles de l'Écosse, qui comptent elles-mêmes parmi les plus longues et les plus échanquées d'Europe! Nous devons affronter, dans nos régions arctiques, des problèmes d'environnement marin uniques au monde; nous soutenons que le Canada doit se voir confier la gestion des pêches à l'intérieur et même au-delà de la soi-disant "zone économique", nous devons assumer, comme un petit nombre d'autres pays -- et notamment l'Écosse -- une responsabilité toute spéciale pour la conservation du saumon qui vient frayer dans des rivières comme la Tweed, la Fraser et la Matapédia; inutile de rappeler aux Écossais, qui profitent à l'heure actuelle du "Klondyke" pétrolier en Mer du Nord, la nécessité d'un régime juridique international qui facilite plutôt qu'il ne complique l'exploitation des ressources miné-

rales que recèlent les océans.

L'enjeu économique d'une réforme fondamentale du droit de la mer est par conséquent considérable, et pour le Royaume-Uni, et pour le Canada. C'est d'ailleurs pourquoi nos deux gouvernements ont travaillé en étroite collaboration à Caracas comme à Genève et continueront de le faire à New York. Certes, chaque pays a ses propres intérêts nationaux à défendre. Je viens de signaler quelques-uns des nôtres, mais je suis fort conscient de ce que le Royaume-Uni estime impérieux pour lui: l'accès aux grandes voies océaniques, par exemple, que toute grande puissance maritime se doit de préserver. A maints égards, chaque pays est un cas particulier: les états enclavés, les archipels, les territoires avec ou sans marge continentale. D'une façon ou d'une autre, il faudra tenir compte de tous ces cas particuliers pour en arriver à l'accord international que nous souhaitons tous; et cela ne sera possible que si la Conférence sur le droit de la mer continue d'axer ses délibérations sur la définition d'un consensus. Inévitablement, cette procédure est lente; mais le texte unique de négociation qui est issu de la Conférence de Genève indique que l'on a fait des progrès incontestables.

Néanmoins, comme je l'ai signalé devant l'Assemblée générale des Nations Unies le mois dernier, la recherche d'un consensus, au-delà d'un certain laps de temps, risque de dégénérer en temporisation; et au-delà d'un autre laps de temps, la temporisation risque de conduire à l'échec. Je répète toutefois que seulement si l'action entreprise à l'échelon multilatéral échouait le Gouvernement canadien recourrait-il à d'autres solutions pour défendre les intérêts fondamentaux de notre pays.

Cela dit, il est une chose que je dois m'empresser d'ajouter: j'ai trouvé fort encourageant que les membres des Nations Unies -- pays en voie de développement aussi bien que pays développés -- soient parvenus à adopter par voie de consensus, lors de la septième session spéciale de l'Assemblée générale, une résolution sur les relations économiques internationales qui pourrait avoir une grande portée historique. Tout aussi encourageant m'est apparu l'esprit de coopération manifesté récemment par nos partenaires dans le domaine des pêches hauturières, tant lors des consultations bilatérales que nous avons eues avec eux, que lors de la réunion extraordinaire, à Montréal, de la Commission internationale pour les pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique (CIPNA), où un accord est enfin intervenu sur la réduction et le contrôle par des moyens plus efficaces de la pêche au large de nos côtes.

Voilà qui est de bon augure pour la prochaine et, espérons-le, la

dernière session de la Conférence sur le droit de la mer. C'est donc sur une note optimiste que j'inaugure officiellement cette exposition canadienne.